

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Réhabilitation énergétique du Théâtre universitaire à Nantes

C.C.T.P.

Cahier des Clauses Techniques Particulières

Lot 09 - PEINTURE

Maître d'ouvrage :

Nantes Université
10 rue Bias
44000 NANTES

Architecte :

Loom Architecture
24 grande rue
44240 SUCE SUR ERDRE

Sommaire

09.1	Solution de base.....	P 4
09.1	OBJET.....	P 4
09.1.1	CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION.....	P 4
09.1.2	CONSISTANCE DES TRAVAUX.....	P 4
09.2	CLAUSES ET PRESCRIPTIONS GENERALES.....	P 4
09.2.1	NORMES ET REGLES TECHNIQUES.....	P 4
09.2.1.1	TEXTES REGLEMENTAIRES.....	P 4
09.2.1.2	SECURITE INCENDIE.....	P 4
09.2.2	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DES MATERIAUX.....	P 4
09.2.2.1	GARANTIES.....	P 4
09.2.2.2	PROVENANCE DES MATERIAUX.....	P 4
09.2.2.3	PRESCRIPTION.....	P 4
09.2.2.4	ENDUITS DE PEINTURE.....	P 5
09.2.3	PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE.....	P 5
09.2.3.1	PREPARATION DES FONDS.....	P 5
09.2.3.2	EXECUTION DES PEINTURES.....	P 5
09.2.3.3	EXECUTION DES REVETEMENTS MURAUX.....	P 5
09.2.3.4	TRAVAUX DE FINITION.....	P 5
09.2.3.5	PROTECTION ET REFECTIONS.....	P 5
09.2.3.6	NETTOYAGE DE RECEPTION.....	P 6
09.2.4	CONDUITE DES ETUDES ET DES TRAVAUX.....	P 6
09.2.4.1	PRESENTATION DES OFFRES.....	P 6
09.2.4.2	DOCUMENTS D'EXECUTION.....	P 6
09.2.4.3	COORDINATION DES TRAVAUX.....	P 6
09.2.4.4	RECEPTION DES SUPPORTS.....	P 6
09.2.4.5	SURFACES TEMOINS - POLYCHROMIE.....	P 6
09.2.4.6	NOTICE D'ENTRETIEN.....	P 6
09.3	SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES OUVRAGES.....	P 7
09.3.1	GÉNÉRALITÉS.....	P 7
09.3.1.1	FINITIONS COURANTES.....	P 7
09.3.1.2	PRÉAMBULE MATÉRIAUX.....	P 7
09.3.3	PEINTURE INTERIEUR NEUF.....	P 7
09.3.3.1	OUVRAGES INTERIEURS METALLIQUES.....	P 7
09.3.3.2	OUVRAGES INTERIEURS BOIS.....	P 8
09.3.3.2.1	IMPRESSIONS.....	P 8

09.3.3.2.2	PEINTURE SATINEE 2 FACES.....	P 8
09.3.3.3	MURS ET CLOISONS.....	P 8
09.3.3.4	PLAFONDS.....	P 9
09.3.4	PEINTURE INTERIEUR ENTRETIEN.....	P 9
09.3.4.1	OUVRAGES INTERIEURS METALLIQUES.....	P 9
09.3.4.2	OUVRAGES INTÉRIEURS BOIS.....	P 10
09.3.4.2.1	PEINTURE SATINEE 2 FACES.....	P 10
09.3.4.3	MURS ET CLOISONS.....	P 10
09.3.4.4	PLAFONDS.....	P 11
09.3.4.5	SOL.....	P 11
09.3.5	PEINTURE "ARTISTE".....	P 11
09.3.6	PEINTURE DE RAVALEMENT.....	P 12
09.3.7	OUVRAGES EXTÉRIEURS MÉTALLIQUES.....	P 12
09.3.8	DIVERS.....	P 13
09.3.9	NETTOYAGE.....	P 13
09.3.10	NETTOYAGE POUR LIVRAISON.....	P 13
09.3.11	CERTIFICAT DE VISITE.....	P 14
09.3.12	COMPTE PRORATA.....	P 14
09.3.13	SÉCURITÉ ET ACCÈS.....	P 15
09.2	Tranche optionnelle.....	P 15
09.1	TRANCHE OPTIONNELLE : PEINTURE EXTERIEUR ENTRETIEN.....	P 15
09.1.1	PEINTURE DE RAVALEMENT.....	P 15
09.1.2	OUVRAGES EXTERIEURS METALLIQUES.....	P 16

09.1 Solution de base

09.1 OBJET

09.1.1 CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

. Le présent CCTP définit les conditions techniques et législatives d'exécution du lot :
« PEINTURE »

Pour la réalisation de l'opération suivante :
« Réhabilitation énergétique du Théâtre universitaire à Nantes »

09.1.2 CONSISTANCE DES TRAVAUX

. Les travaux sont définis par les plans et le présent CCTP. L'entrepreneur est tenu de prendre connaissance des documents intéressants les autres lots afin de prévoir toutes les prestations définies ci-après et celles nécessaires au parfait achèvement des travaux.

. Les travaux du présent lot comprennent :

- peinture des ouvrages extérieurs
- peinture des ouvrages intérieurs bois
- peinture des ouvrages intérieurs métal
- peinture des ouvrages intérieurs murs et cloisons
- peinture des plafonds

09.2 CLAUSES ET PRESCRIPTIONS GENERALES

09.2.1 NORMES ET REGLES TECHNIQUES

09.2.1.1 TEXTES REGLEMENTAIRES

. Les travaux seront exécutés conformément aux spécifications des textes et normes en vigueur (DTU ; Normes NFP) au moment de l'exécution des travaux.

. L'entrepreneur devant se référer à tous les cahiers des clauses ou prescriptions techniques et administratives, les lois, décrets, arrêtés, règlements etc... afférents à tous travaux dont il a la charge.

09.2.1.2 SECURITE INCENDIE

. Dans les locaux recevant du public les revêtements muraux MO - M1 - M2 sont autorisés. En plafond sur support combustible, le classement de réaction au Feu doit être M1.

. L'entrepreneur devra fournir les PV de réaction au feu des produits mis en oeuvre en fonction des supports.

09.2.2 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DES MATERIAUX

09.2.2.1 GARANTIES

. La peinture fera l'objet de la garantie de bon fonctionnement de 2 ans minimum.

. Les revêtements spéciaux extérieurs feront l'objet d'une garantie contractuelle de bonne tenue de 10 ans.

09.2.2.2 PROVENANCE DES MATERIAUX

. L'identification des produits devra être possible à tout moment ; pour se faire, les récipients doivent comporter l'identification du produit et particulièrement le nom du fabricant, le nom du produit, la classification AFNOR, la marque NF ou l'agrément.

09.2.2.3 PRESCRIPTION

. Les peintures seront de marque GAUTHIER ou équivalent.

- . Toute modification de prestation devra recevoir l'agrément du Maître d'Oeuvre.
- . Pour chaque localisation, voir description détaillée des ouvrages à peindre dans le CCTP.

09.2.2.4 ENDUITS DE PEINTURE

- . Les enduits de peinture utilisés dans les travaux préparatoires seront à même de recevoir les peintures de finition prévues au CCTP. Leur durcissement définitif n'excèdera pas 72 heures.

09.2.3 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE

09.2.3.1 PREPARATION DES FONDS

- . Les travaux préparatoires des fonds seront réalisés conformément au D.T.U. 59 en fonction de la nature du support et son état de surface.
- . L'Etat de finition à prendre en considération pour tous les travaux sera de qualité courante sauf précision particulière portée dans la description des ouvrages.
- . Les fonds en plaque de plâtre cartonné du type Placoplatre ou similaire, recevront une couche de peinture isolante avant la pose des papiers peints et tous revêtement muraux collés.
- . Les fonds en plaque de plâtre du type FERMACELL ou similaire, recevront une couche d'enduit de lissage avant peinture.
- . Les bâtis, huisseries et portes non prépeints seront imprimés par le présent lot avant toute pose sur le chantier, à la livraison, compris feuillures.

09.2.3.2 EXECUTION DES PEINTURES

- . Les couches successives de tons légèrement différents, seront appliquées au rouleau, à la brosse, ou au pistolet. L'application par autre procédé sera soumise au Maître d'Oeuvre.
- . La couche d'impression sera de teinte blanche, la première couche de teinte éclaircie, la couche de finition en teinte définitive.
- . Chaque couche sera correctement croisée sauf en ce qui concerne les vernis. Une nouvelle couche ne sera appliquée qu'après révision complète, les aspérités ou irrégularités étant effacées et les gouttes et coulures grattées.

09.2.3.3 EXECUTION DES REVETEMENTS MURAUX

- . Les surfaces recevant les papiers peints et revêtements muraux collés type vinyle seront nettoyées avec soin et débarrassées de toutes souillures puis passage d'une couche de peinture d'impression.

09.2.3.4 TRAVAUX DE FINITION

- . Les couches de finition sur plinthes seront exécutées après pose des revêtements de sols souples.
- . Au besoin, l'entreprise réalisera un joint acrylique de finition à la jonction entre rail périphérique des faux plafonds et mur support pour reprise de planéité.
- . Au besoin, l'entreprise réalisera un joint acrylique de finition à la jonction entre huisseries et plinthes avec le mur support pour reprise de planéité.
- . L'entrepreneur devra tous les raccords de peinture après l'intervention des autres corps d'état dont la terminaison des travaux est subordonnée à la finition des travaux de peinture : PLOMBERIE, CHAUFFAGE, ELECTRICITE, SOLS...
- . Après exécution de ses travaux, l'entrepreneur devra procéder au nettoyage des salissures occasionnées par son intervention, ce nettoyage sera exécuté sur tous les supports tachés.

09.2.3.5 PROTECTION ET REFECTIONS

- . L'entrepreneur devra prendre toutes mesures pour assurer la protection des surfaces qui pourraient être tachées (parquets, revêtements sols, etc...).
- . Les reprises seront à sa charge.

09.2.3.6 NETTOYAGE DE RECEPTION

. Le nettoyage de mise en service sera réalisé par une entreprise spécialisée à la charge du présent lot

09.2.4 CONDUITE DES ETUDES ET DES TRAVAUX**09.2.4.1 PRESENTATION DES OFFRES**

. La présentation du prix global forfaitaire sera établie en respectant l'ordre du C.C.T.P.

09.2.4.2 DOCUMENTS D'EXECUTION

. L'entreprise devra fournir les plans de repérage des parois traitées, avec les PV des produits utilisés.

. L'entreprise fournira à l'Architecte les nuanciers et échantillons voulus afin d'arrêter la polychromie du bâtiment.

. Ces plans seront fournis par l'entreprise au maître d'oeuvre pour approbation.

. L'exécution des travaux ne pourra intervenir avant accord définitif sur les documents.

reneur est réputé avoir pris connaissance des autres lots du CCTP quant aux supports qu'il devra traiter.

09.2.4.3 COORDINATION DES TRAVAUX

. L'entrepreneur est tenu de se renseigner sur les traitements éventuels réalisés, par les autres corps d'état, sur les ouvrages destinés à être peints.

. L'entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des autres lots du CCTP quant aux supports qu'il devra traiter.

09.2.4.4 RECEPTION DES SUPPORTS

. L'entrepreneur devra réceptionner l'ensemble des supports afin de vérifier leur état en présence des corps d'état concernés.

. Les fonds défectueux seront repris par l'entrepreneur du lot considéré.

. L'entrepreneur devra vérifier en présence du Maître d'Oeuvre l'état hygrométrique des supports.

. Après réception, il ne pourra plus formuler aucune réclamation à leur égard.

. Les constats de cette réception seront mentionnés au compte-rendu de chantier.

09.2.4.5 SURFACES TEMOINS - POLYCHROMIE

. L'entrepreneur exécutera à ses frais les surfaces témoins d'environ 1m2 par subjectile et par teinte.

. Ces surfaces témoins seront réalisées au moins 15 jours avant l'exécution des ouvrages et seront soumises au Maître d'Oeuvre pour approbation.

. Le traitement de certains locaux pourra faire appel à la polychromie, cette prestation ne pourra entraîner aucun supplément de prix.

09.2.4.6 NOTICE D'ENTRETIEN

. L'entrepreneur devra fournir en fin de chantier au Maître d'Ouvrage, les notices d'entretien des divers matériaux mis en oeuvre.

09.3 SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES OUVRAGES

09.3.1 GÉNÉRALITÉS

09.3.1.1 FINITIONS COURANTES

. Le traitement des surfaces par type de subjectiles sera conforme au DTU pour obtenir une qualité de **finition courante B** sauf stipulation contraire précisée par poste au C.C.T.P. **Les peintures auront un label environnemental et seront de classe A+**

. Peinture avec principe actif « dépolluant » contenant très peu de COV

Elle devront respecter à minima :

posséder un principe actif dépolluant averé sur une durée d'au moins 7 ans

Emissions COV : contient 1g/l max pour la base de blanc

Emissions COV : <5g/l pour toutes les teintes

Risque : Classe A+

Ecolabel Eropéen

Sans émission de COVs et formaldéhydes suite à l'application

09.3.1.2 PRÉAMBULE MATÉRIAUX

Les produits entrant dans le champ d'application du décret n°2011-321 du 23 mars 2011 répondront aux exigences de la classe A+ d'émission en COV. La conformité à cette classe de l'étiquetage sera justifiée par un rapport d'essai ou une attestation de conformité délivrée par un laboratoire (sols souples, sol textile, carrelage, ragréage, colles, etc.)

. En complément de la classe A+, les revêtements de sols, de murs, de plafonds, les produits d'isolation, les produits à base de bois ainsi que les produits de pose labellisés Ange Bleu, Indoor Air Comfort, Natureplus ou encore Greenguard seront privilégiés.

. Les revêtements de sol textile, la classe A+ auront le label GUT.

. Produits de pose (primaire, ragréage, colle) : A+, en phase aqueuse et label EMICODE EC1 Plus, sauf si la pose est réalisée sans colle.

Il est demandé aux entreprises de fournir les fiches de déclaration environnementale et sanitaire (FDES) pour tous les matériaux employés.

09.3.2 ÉCHAFAUDAGE

. Installation d'un échafaudage métallique avec système d'assemblage simple constitué d'éléments tubulaires, avec platelages de circulation à chaque hauteur de travail, y compris amenée du matériel, montage, démontage et repliement en fin de travaux.

Localisation

Pour l'ensemble des ouvrages nécessitant un échafaudage, prix à inclure dans les PU des peintures correspondantes.

09.3.3 PEINTURE INTERIEUR NEUF

09.3.3.1 OUVRAGES INTERIEURS METALLIQUES

09.3.3.1.1 POTEAU METALLIQUE

. Sur support métallique livré anti-rouille:

. Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition, en particulier:

. Nettoyage, dépolluissage, traitement éventuel...

. une couche de FREITA COLOR de chez FREITAG ou équivalent

. une couche de FREITACOLOR de chez FREITAG ou équivalent

Localisation

Pour les poteaux / poutres métalliques neuves du projet

09.3.3.1.2 CANALISATIONS APPARENTES

- . Sur support métallique ou PVC :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition, en particulier:
- . Nettoyage, dégraissage, grattage, dépoussiérage...
- . 1 couche primaire FREITACCROCH de chez FREITAG
- . 1 couche de peinture laque alkyde satinée FREITACOLOR de chez FREITAG

Localisation

Pour l'ensemble des tuyaux des lots techniques et descentes d'EP apparents dans les pièces.

09.3.3.2 OUVRAGES INTERIEURS BOIS**09.3.3.2.1 IMPRESSIONS**

- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.
- . 1 couche d'impression de peinture aux résines acryliques NEOPRIM.

09.3.3.2.1.1 Pour l'ensemble des portes et trappes non prépeintes**09.3.3.2.1.2 Pour l'ensemble des huisseries****09.3.3.2.1.3 Pour l'ensemble des plinthes du projet.****09.3.3.2.1.4 Pour l'ensemble des placards en médium à peindre****09.3.3.2.1.5 Pour le meuble bar en médium à peindre****09.3.3.2.2 PEINTURE SATINEE 2 FACES**

- . Sur support portes prépeintes et huisseries :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.
- . 2 couches de peinture laque acrylique satinée ELYOPUR LAQUE SATIN

09.3.3.2.2.1 Pour l'ensemble des portes et trappes du projet**09.3.3.2.2.2 Pour l'ensemble des huisseries****09.3.3.2.2.3 Pour l'ensemble des plinthes du projet.****09.3.3.2.2.4 Pour l'ensemble des placards en médium à peindre****09.3.3.2.2.5 Pour le meuble bar en médium à peindre****09.3.3.3 MURS ET CLOISONS****09.3.3.3.1 ENDUITS**

- . Sur ensemble des supports Fermacell, enduit ciment ou béton, préparation comprenant :
- . Enduit de surfacage à base de résine acrylique, de type enduit pelliculaire GS, ou équivalent.
- . Mise en oeuvre à la lame à enduire.
- . Finition par ponçage fin pour recevoir les travaux de peinture.

Localisation

Pour l'ensemble des supports béton et enduit ciment à peindre

09.3.3.3.2 PEINTURE SATINEE

- . Sur support plâtre , enduit ciment, béton :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition, en particulier:
- . Brossage, égrenage, époussetage, rebouchage...
- . 1 couche d'impression PRINTOPRIM

- . 2 couches de peinture PANTEX SATIN
- . Finition élémentaire

*Localisation**Pour les murs neufs des locaux sauf précision contraire***09.3.3.3 PEINTURE SATINEE LESSIVABLE**

- . Sur support plaques de plâtre, enduit ciment, béton :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition, en particulier :
- . Egrenage, époussetage, révision des joints, rebouchage...
- . 1 couche d'impression PRINTOPRIM
- . 2 couches de peinture PANTEX SATIN
- . Locaux à parois lessivables.
- . Sujétion de mise en oeuvre à sec dans le cas de perforations.

*Localisation**Pour les murs neufs des locaux humides hors faïence.***09.3.3.4 PLAFONDS****09.3.3.4.1 ENDUIT SUPERFICIEL**

- . Sur ensemble des supports enduit ciment ou béton recevant une peinture :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.
- . Enduit de surfacage par enduit pelliculaire GS ou similaire.
- . Finition par ponçage fin pour recevoir les travaux de peinturage.

*Localisation**Pour l'ensemble des plafonds neuf avec enduit.***09.3.3.4.2 PEINTURE MATE ACRYLIQUE**

- . Sur support plaque à peindre :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.
- . 1 couche d'impression PRINTOPRIM
- . 2 couches de peinture mate acrylique PANTEX MAT
- . Sujétion de mise en oeuvre à sec dans le cas de perforations.

*Localisation**Pour l'ensemble des plafonds neufs en plaques de plâtre non perforé suivant plans de localisation. Y compris jouées de lanterneaux***09.3.3.4.3 PEINTURE MATE ACRYLIQUE POUR PERFORATIONS**

- . Idem article précédent +
- . Application au rouleau exclusivement.
- . Toutes précautions seront prises pour éviter d'obturer les perforations.

*Localisation**Pour tout plafond neuf perforé***09.3.4 PEINTURE INTERIEUR ENTRETIEN****09.3.4.1 OUVRAGES INTERIEURS METALLIQUES****09.3.4.1.1 PEINTURE SUR GARDE CORPS**

Les travaux de peintures exécutés sur des subjectiles métaux ferrières en travaux soignés comprennent :

- Mise en état des subjectiles : lavage, **le garde corps contenant du plomb pas de travaux de grattage, ponçage du support.**
- 1 couche partielle FREITAMETAL EXPERT
- primaire antirouille glycérophthalique à séchage rapide, modifié, pigmenté au Phosphate de Zinc
- 1 sous-couche SUPERVIGOR - sous-couche oléoglycérophthalique à haut pouvoir couvrant 60µ,
- 2 couches de type FREITACOLOR de chez FREITAG
- finition brillante aux résines alkydes, pour les constructions métalliques.

*Localisation**Pour le tube gardes-corps + potelets verticaux de la mezzanine***09.3.4.1.2 PEINTURE SUR RADIATEURS**

Les travaux de peintures exécutés sur des subjectiles métaux ferrières en travaux soignés comprennent :

- Mise en état des subjectiles : lavage, **le garde corps contenant du plomb pas de travaux de grattage, ponçage du support.**
- 1 couche partielle FREITAMETAL EXPERT
- primaire antirouille glycérophthalique à séchage rapide, modifié, pigmenté au Phosphate de Zinc
- 1 sous-couche SUPERVIGOR - sous-couche oléoglycérophthalique à haut pouvoir couvrant 60µ,
- 2 couches de type FREITACOLOR de chez FREITAG
- finition brillante aux résines alkydes, pour les constructions métalliques.

*Localisation**Pour les radiateurs conservés cf. plan CVC***09.3.4.1.3 PEINTURE INTUMESCENTE STRUCTURE METALLIQUE**

. Sur support métallique existant, application d'une peinture intumescence

*Localisation**Pour les poteaux / poutres métalliques du projet qui sont encoffrée par des plafonds / soffite (bureau 1 & 2 + soffite couloir bureau R+1***09.3.4.2 OUVRAGES INTÉRIEURS BOIS****09.3.4.2.1 PEINTURE SATINEE 2 FACES**

- . Sur support portes prépeintes et huisseries :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.
- . 2 couches de peinture laque acrylique satinée ELYOPUR LAQUE SATIN

09.3.4.2.1.1 Pour l'ensemble des portes et trappes du projet existante dans la zone d'intervention**09.3.4.2.1.2 Pour l'ensemble des huisseries existante dans la zone d'intervention****09.3.4.2.1.3 Pour l'ensemble des plinthes du projet existante dans la zone d'intervention****09.3.4.3 MURS ET CLOISONS****09.3.4.3.1 PEINTURE SATINEE LESSIVABLE**

- . Sur support plaques de plâtre, enduit ciment, béton :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition, en particulier :
- . Nettoyage, époussetage, révision des joints, rebouchage...
- . 2 couches de peinture PANTEX SATIN

- . Locaux à parois lessivables.
- . Sujétion de mise en oeuvre à sec dans le cas de perforations.

Localisation

Pour les murs des locaux humide hors faïence en plaques de plâtre ou béton existant à repeindre dans la zone d'intervention

09.3.4.3.2 PEINTURE SATINEE

- . Sur support plâtre , enduit ciment, béton :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition, en particulier:
- . Nettoyage, Brossage, égrenage, époussetage, rebouchage...
- . 2 couches de peinture PANTEX SATIN
- . Finition élémentaire

Localisation

Pour les murs des locaux, sauf précision contraire, en plaques de plâtre ou béton ou toile de verre existant à repeindre dans la zone d'intervention + pour 1 loge qui devient bureau au RdC

09.3.4.3.3 MOQUETTE MURALE

- . Fourniture et pose d'une moquette murale identique à l'existante couleur noire suite au bouchages / modifications d'ouvertures sur la passerelle dans la salle

Localisation

En reprise suite au bouchage de l'actuel sas d'accès salle au R+1 + suite à la modification de l'issue de secours au R+1

09.3.4.4 PLAFONDS**09.3.4.4.1 PEINTURE MATE ACRYLIQUE**

- . Sur support plaque à peindre :
- . Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.
- . Nettoyage, époussetage, révision des joints, rebouchage...
- . 2 couches de peinture mate acrylique PANTEX MAT
- . Sujétion de mise en oeuvre à sec dans le cas de perforations.

Localisation

Pour l'ensemble des plafonds en plaques de plâtre ou béton existant à repeindre dans la zone d'intervention

09.3.4.5 SOL**09.3.4.5.1 PEINTURE DE SOL**

- . Sur support béton finition lissée, application d'une peinture de sol à deux composants de type FREITATRAFFIC AQUA de chez FREITAG ou équivalent.
- . Travaux préparatoires : dépoussiérage soigné, dégraissage, ponçage etc...
- . Les surfaces grasses seront nettoyées soigneusement.
- . 2 couches de FREITATRAFFIC AQUA selon prescriptions du fabricant.

Localisation

En plus value dans le rangement 3

09.3.5 PEINTURE "ARTISTE"**09.3.5.1 PEINTURE DEGRADÉE**

. L'entreprise devra prévoir la réalisation d'une peinture en dégradé sur différentes zone et différent supports existant ou neuf.

. La prestation comprendra :

- la protection des ouvrages à proximité
- la réalisation d'une peinture dégradée sur :
 - le creux au niveau du bar
 - le creux au niveau du bureau 2 et sous face sous mezzanine
 - le creux de l'accès au sas de la salle
 - la zone lecture
 - le bar

y compris portes

. L'entreprise devra prévoir le matériel et le temps nécessaire à cette réalisation. Elle fera appel à un sous traitant si cette prestation n'est pas de son ressort.

. L'entrerpise doit prévoir 2 tests sur environ 1,5m2 pour validation.

Localisation

Pour les zones décrites en plus value par rapport aux prestations déjà décrites par ailleurs.

09.3.6 PEINTURE DE RAVALEMENT

. Sur ouvrages béton ou enduit ciment :

. Application d'une peinture à base de résines Hydro PLIOLITE® en dispersion aqueuse de type PANCYRTEX D2 AERO des peintures SEIGNEURIE ou équivalent

. Préparation des fonds conformément aux prescriptions du fabricant. Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.

. Teinte dans la gamme des coloris du fabricant, au choix de l'Architecte. Les échantillons de teinte seront proposés à l'architecte avant réalisation des ouvrages.

. 1 couche primaire d'impression IMPRITEX

. 2 couches en finition de peinture PANCYRTEX D2 AERO

09.3.6.1 NETTOYAGE

L'entreprise devra le nettoyage des surfaces existantes à peindre avant intervention

- Démoussage
- Nettoyage haute pression du support

Localisation

Pour les poteaux béton existant en façade Nord

09.3.6.2 POTEAUX

. Surfaces des poteaux de section ronde

Localisation

Cf. plan de façades, pour les poteaux béton existant en façade Nord

09.3.7 OUVRAGES EXTÉRIEURS MÉTALLIQUES

09.3.7.1 PORTES MÉTALLIQUES

. Sur ouvrages métalliques galvanisés :

. Travaux préparatoires suivant normes, en fonction du type de finition, en particulier :

. Nettoyage, dépoussiérage, traitement éventuel des fonds...

. Traitement spécifique sur acier galvanisé : application de LITHOFORME N°2 - liquide dérochant pour zinc et galvanisé.

. 1 couche primaire d'impression FREITAMETAL EXPERT de chez FREITAG

. 2 couches en finition FREITACOLOR de chez FREITAG ou similaire, sur chantier après pose.

Localisation

Pour la porte de la salle de recherche

09.3.8 DIVERS

09.3.8.1 CACHE PRISE

- . L'entreprise devra prévoir la peinture de cache prise
- . Y compris toutes sujétions

Localisation

Pour 5 caches prises.

09.3.9 NETTOYAGE

- . Le titulaire devra nettoyer sa zone de travail à l'avancement et en fin de ses travaux.
- . Les déchets seront régulièrement évacués vers les bennes prévues à cet effet.
- . Les nettoyages intérieurs et nettoyage des abords pendant le chantier, en cas de litige, seront réalisés par une entreprises spécialisés à la charge du compte prorata et imputés aux entreprises présentent sur le chantier.
- . Le nettoyage général de fin de travaux sera réalisé par une entreprise spécialisée à la charge du présent lot.

Localisation

Pour mémoire

09.3.10 NETTOYAGE POUR LIVRAISON

09.3.10.1 GÉNÉRALITÉS

La prestation ménage devra faire disparaître les tâches de peinture, d'huile, de plâtre, de ciment, de colle, ... encore présentent après nettoyage due dans le cadre des marchés de travaux.

Toutes les fournitures utiles à l'exécution du nettoyage sont à la charge de l'entrepreneur. Les produits employés (solvants, décapants, etc...), les procédés mis en œuvre (grattage, ponçage, etc...) devront être appropriés afin de ne pas provoquer l'altération des ouvrages nettoyés eux-mêmes ou de leur état de surfaces (brillant).

En ce qui concerne les vitres, l'entreprise est tenue de prévenir le Maître d'œuvre lorsqu'il constate des rayures sur les vitrages. Avant tout commencement de nettoyage, l'entreprise se procurera auprès des entreprises des autres corps d'état, l'ensemble des fiches d'entretien des produits mis en œuvre, afin de ne pas détériorer ceux-ci, ni altérer l'aspect de la surface.

Le nettoyage ne devra laisser apparaître aucune trace de poussière ou de saleté. Les produits employés devront permettre de supprimer ou masquer les mauvaises odeurs. Une analyse sera portée sur la composition écologique des produits utilisés.

09.3.10.2 NETTOYAGE DE FIN DE CHANTIER POUR LIVRAISON

Les travaux de nettoyage seront réalisés en 3 étapes, à savoir :

- Nettoyage OPR (1^{er} nettoyage : sols, appareils sanitaires, menuiseries extérieures, vitrages, etc...)
- Nettoyage de pré-livraison (révisions et 2^{ème} nettoyage pour sols, appareils sanitaires, menuiseries extérieures, vitrages, etc...)
- Nettoyage livraison (révision et 3^{ème} nettoyage si nécessaires pour sols, appareils sanitaires, menuiseries extérieures, vitrages, etc...)

Les travaux de nettoyage comprendront :

- Tous les travaux et fournitures nécessaires à la réalisation du nettoyage pour réception des travaux, avec notamment :

Pour les parties intérieures :

Epoussetage complet et retrait des éventuelles taches : peinture, huile, plâtre, ciment, colle...

Nettoyage par aspiration et lessivage des éléments de chauffage

Aspiration des gorges et angles des menuiseries

Retrait des éventuelles étiquettes (Vitrages, Menuiseries, Appareils Sanitaires, Pare douche, ...)

Nettoyage des sanitaires, robinetteries, accessoires y compris siphons de sol, dessous de baignoire et derrière de lavabo et meuble évier. Suppression de toutes traces d'eau.

Nettoyage des appareils et appareillages électriques

Nettoyage par lessivage des plinthes, faïences, joints, miroirs, menuiseries, ouvrages divers tel que mobilier (meuble évier, placards, ...), de tous les ouvrages métalliques (quincaillerie des menuiseries, main courante, garde-corps, tuyauteries, ...), etc...

Aspiration et nettoyage des sols à la monobrosse supprimant toutes traces sur les sols. Le cas échéant : aspiration et époussetage des escaliers et garde-corps

Nettoyage 2 faces de l'ensemble des vitreries avec un produit approprié

Mise en place d'une signalétique sur la cuvette de WC

Diffusion d'un parfum d'intérieur

Mise en place d'une signalétique sur la porte d'entrée avec la date du nettoyage

Nettoyage des grilles de ventilation, entrées d'air

Nettoyage des appuis de fenêtres, seuils

Ces travaux de nettoyage seront réalisés par produits adaptés, avec précautions suffisantes pour éviter toutes dégradations des profilés de menuiseries et des vitrages.

En cas de rayures sur les vitrages, l'entreprise sera entièrement responsable des dégradations et devra prévoir à sa charge et sans aucun supplément de prix, au remplacement de tous les vitrages rayés.

Pour les parties extérieures communes :

- Les pieds de façades des bâtiments.

Etc...

Tous les travaux annexes et accessoires à la finition complète et parfaite du présent lot.

Localisation

Pour l'ensemble du projet sur les zones d'interventions travaux uniquement.

09.3.10.3 SUR-CHAUSSURES

Par ailleurs, l'entreprise titulaire du présent lot devra prévoir dans son offre de prix la fourniture d'un lot de 100 sur-chaussures de propreté en non tissé polypropylène, permettant aux équipes de Maîtrise d'Oeuvre et de Maîtrise d'Ouvrage de réaliser les opérations de réception de chantier, sans salir les locaux préalablement nettoyés.

Localisation

Pour l'ensemble du projet.

09.3.11 CERTIFICAT DE VISITE

. L'entreprise devra présenter dans son offre un certificat de visite, attestant que l'entreprise s'est déplacée sur le site et à bien pris connaissance des bâtiments à modifier.

. Ce certificat sera délivré par le maître d'ouvrage. Cf. règlement de consultation pour les dates et heures de visites

Localisation

Pour mémoire

09.3.12 COMPTE PRORATA

. L'entreprise participera au compte prorata géré par le titulaire du lot 1-Gros œuvre suivant description à l'article 0.8.2 du lot 0-Généralités TCE

Localisation
Pour mémoire

09.3.13 SÉCURITÉ ET ACCÈS

. L'entrepreneur aura pris connaissance de l'ensemble des documents du dossier et en particulier le PGC SPS ainsi que le lot 0- GÉNÉRALITÉS TCE pour tout ce qui concerne l'installation et les accès de chantier.

Localisation
Pour mémoire, intégré dans l'offre

09.2 Tranche optionnelle

09.1 TRANCHE OPTIONNELLE : PEINTURE EXTERIEUR ENTRETIEN

09.1.1 PEINTURE DE RAVALEMENT

- . Sur ouvrages béton ou enduit ciment :
- . Application d'une peinture à base de résines Hydro PLIOLITE® en dispersion aqueuse de type PANCRYTEX D2 AERO des peintures SEIGNEURIE ou équivalent
- . Préparation des fonds conformément aux prescriptions du fabricant. Travaux préparatoires conformes aux normes en fonction du type de finition.
- . Teinte dans la gamme des coloris du fabricant, au choix de l'Architecte. Les échantillons de teinte seront proposés à l'architecte avant réalisation des ouvrages.
- . 1 couche primaire d'impression IMPRITEX
- . 2 couches en finition de peinture PANCRYTEX D2 AERO

09.1.1.1 ÉCHAFAUDAGE

. Installation d'un échafaudage métallique avec système d'assemblage simple constitué d'éléments tubulaires, avec platelages de circulation à chaque hauteur de travail, y compris amenée du matériel, montage, démontage et repliement en fin de travaux.

Localisation
Pour les peintures extérieures en façades

09.1.1.2 NETTOYAGE

L'entreprise devra le nettoyage des surfaces existantes à peindre avant intervention

- Démoussage
- Nettoyage haute pression du support

Localisation
Cf. plan de façades, pour toutes les façades béton ou enduit ciment sans ITE enduit ou bardage (volume technique arrière scène) suivant plan de localisation

09.1.1.3 SURFACES COURANTES

. Surfaces courantes.

Localisation
Cf. plan de façades, pour toutes les façades béton ou enduit ciment sans ITE enduit ou bardage (volume technique arrière scène) suivant plan de localisation y compris casquette livraison + casquette accès loge

09.1.1.4 FAIBLES LARGEUR

. Surfaces en faible largeur.

Localisation

Pour toutes les façades non isolée

09.1.2 OUVRAGES EXTERIEURS METALLIQUES**09.1.2.1 PORTES METALLIQUES**

- . Sur ouvrages métalliques galvanisés :
- . Travaux préparatoires suivant normes, en fonction du type de finition, en particulier :
- . Nettoyage, dépoussiérage, traitement éventuel des fonds...
- . Traitement spécifique sur acier galvanisé : application de LITHOFORME N°2 - liquide dérochant pour zinc et galvanisé.
- . 1 couche primaire d'impression FREITAMETAL EXPERT de chez FREITAG
- . 2 couches en finition FREITACOLOR de chez FREITAG ou similaire, sur chantier après pose.

Localisation

Pour les portes métalliques existantes : portes zone technique arrière scène

09.1.2.2 EP EXTERIEURES

- . Sur ouvrages métalliques galvanisés :
- . Travaux préparatoires suivant normes, en fonction du type de finition, en particulier :
- . Nettoyage, dépoussiérage, traitement éventuel des fonds...
- . Traitement spécifique sur acier galvanisé : application de LITHOFORME N°2 - liquide dérochant pour zinc et galvanisé.
- . 1 couche primaire d'impression FREITACCROCH NF de chez FREITAG.
- . 2 couches en finition FREITACOLOR de chez FREITAG ou similaire, sur chantier après pose.

Localisation

Pour les DEP conservées sur le bloc arrière sud non isolé